CONSEILS et BONS GESTES

1 INCENDIE

› Maintenez une circulation d'air constante dans le logement
› Veillez à utiliser des appareils récents et en état de marche
› Entretenez régulièrement les conduits et appareils de chauffage
› Installez un (ou des) détecteur(s) Autonome(s) Avertisseur(s) de Fumée

2 CAMBRIOLAGE

› Ajoutez des serrures complémentaires, renforcez vos fenêtres
› Changez vos serrures lorsque vous emménagez ou que vous perdez vos clés
› Fermez vos accès en cas d'absence, même de courte durée
› Ne laissez rien à l'extérieur qui pourrait faciliter une intrusion (échelle, outils...)
› Soyez vigilant avec des sollicitations non planifiées (gaz, poste, gendarme...) ; en cas de doute, ne laissez pas entrer
› Mettez en sécurité vos bijoux, sac à main, portefeuille, clés de maison
› Sachez repérer les signaux d'alerte (appels anonymes, visites de personnes suspectes, symboles à la craie sur sol et façades...)

3 ACCIDENT DE LA VIE

Avant de vous lancer dans du bricolage

› Portez des équipements adaptés (gants, masques, lunettes),
› Enlevez vos bagues et bracelets
› Lisez les étiquettes et mode d'emploi des machines et outils avant utilisation
› Assurez-vous de la stabilité des escabeaux, des échelles...
› Rangez toujours les produits ménagers et de bricolage en hauteur, hors de portée des enfants et si possible dans un placard fermé à clé
› Ne transvasez pas de produit ménager dans une autre bouteille.
› Ne laissez pas de médicaments dans un sac à main, sur une table...
› Vérifiez que vos rappels du vaccin antitétanique sont à jour

Premiers réflexes › **Appelez les secours**

- Les pompiers : **18**
  Le numéro unique d'urgence européen : **112**
- Votre médecin traitant
- Le centre antipoison et de toxicovigilance

Ce quiz vous est proposé
par le Crédit Agricole des Côtes d'Armor.
Pour protéger votre famille,
prenez contact avec votre conseiller au

09 72 72 72 72*

CÔTES D'ARMOR
BANQUE ET ASSURANCES

Acteur de la prévention

*appel non surtaxé

Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 252 432 825 euros entièrement libéré. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 €, Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

Ces contrats sont distribués par votre CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Etablissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 61, rue Taitbout 75 436 Paris Cedex 09) Siège social situé rue du Plan, la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 09 72 72 72 72*. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. Credit photo : Fotolia.

Sources : Predica, Pacifica, Crédit Agricole des Côtes d'Armor

DÉFI PRÉVENTION

GÉRER LES SINISTRES C'EST NOTRE RESPONSABILITÉ,

LES PRÉVENIR, NOTRE ENGAGEMENT

- Des questions pour tester vos connaissances
- Des conseils clés pour éviter le risque

A vous de nous contacter !

1 • INCENDIE

En France, quelle est la fréquence des incendies d'habitation ?

- A 1 par jour
- B 1 toutes les heures
- C 1 toutes les 15 minutes
- D 1 toutes les 2 minutes

RÉPONSES : D

En cas d'incendie, si le ramonage des conduits de cheminées n'a pas été effectué, l'assureur peut...

- A Refuser d'indemniser le sinistre
- B Réduire l'indemnité versée à l'assuré
- C Indemniser la totalité du sinistre à l'assuré

RÉPONSES : A, B, C

Les incendies meurtriers se produisent...

- A Principalement la journée
- B Principalement la nuit
- C De jour comme de nuit, à égale proportion

RÉPONSE : B

En matière de prévention incendie, à quelle obligation devra répondre tout occupant d'un logement avant le 8 mars 2015 ?

- A Installer un extincteur dans son logement
- B Installer un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée
- C Installer un extincteur dans chaque pièce de son logement

RÉPONSE : B

2 • CAMBRIOLAGE

Décryptez les symboles laissés par les cambrioleurs

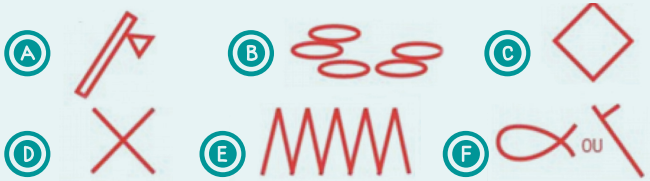

RÉPONSES : A / Voie libre - B /Il y a de l'argent - C /Maison inoccupée - D / Projet de cambriolage - E /Attention au chien - F /Attention alarme

Selon vous...

- A Les cambriolages ont lieu plutôt la nuit
- B Il se produit près de 1 000 cambriolages chaque jour en France
- C La moitié des cambrioleurs prend la fuite lors du déclenchement d'une alarme

RÉPONSE : B

3 • ACCIDENT DE LA VIE

Combien d'accidents de la vie courante surviennent chaque année ?

- A 20 000
- B 4 500 000
- C 11 000 000

RÉPONSE : C
20 000 est le nombre de décès et 4 500 000 le nombre d'admissions aux urgences, suite à accident.

Quelles sont les populations principalement touchées par les accidents de la vie ?

- A Les enfants de moins de 15 ans
- B Les personnes âgées de plus de 65 ans
- C Les hommes entre 18 et 35 ans
- D Les femmes de 18 à 35 ans

RÉPONSES : A, B

Où surviennent principalement les accidents de la vie courante ?

- A L'habitat
- B Les aires de sport et de jeux
- C Les établissements d'enseignement et les lieux publics
- D Les zones de transports

RÉPONSE : A

Ce bricoleur va tomber et se blesser.
Il conservera un handicap qui impactera sa vie quotidienne (accès maison, voiture...).
Ce préjudice sera indemnisé par...

- A La responsabilité civile de son contrat multirisque habitation
- B La sécurité sociale, la MSA
- C Sa mutuelle
- D Un contrat « Garanties des Accidents de la Vie »

RÉPONSE : D